

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-326-1924 Mutations

n° 26-326-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 janvier 1924

Numéro JO
n° 326 du 31/01/1924

Date du numéro
31 janvier 1924

TEXTE INTÉGRAL

l'indigène Allaleh, matelot de 2e classe du boutre « Obock » passe à la solde de son gradé après 5 ans pour compter du 15 janvier 1924.